

NOTRE ENSEIGNEMENT

Il y a des questions qu'il faut discuter en ayant, selon le mot de Talleyrand, « de l'avenir dans l'esprit ». La question de l'enseignement est de celles-là. Cela se comprend du reste. Il ne s'agit pas seulement pour l'enseignement de faire honneur à sa tâche professionnelle ; c'est une responsabilité commune à toute fonction, quelle qu'elle soit. Ce qui est ici d'une gravité particulière, c'est que, plus que toute autre fonction, l'enseignement pose les assises de ce qui sera demain la nation. Que le fondement soit solide, c'est le bonheur de la nation qui en résulte ; qu'il chancelle, c'en est le malheur.

Cela suffit à indiquer avec quelle modération discrète il faut toucher aux choses de l'enseignement, avec quel soin il faut s'abstraire, quand on a le devoir d'en parler, des contingences de la politique ou de ses vues personnelles, et faire effort pour juger du point de vue de l'expérience et du bon sens. Quelqu'un disait à ce propos, au cours du dernier débat de notre parlement provincial sur l'instruction publique, qu'il ne fallait pas imputer de motifs à ceux qui expriment des idées contraires à l'enseignement traditionnel, au moins chez les catholiques. Dieu nous en garde ! L'on ne pourra pas empêcher cependant que certains mots n'aient eu une fortune singulière et une histoire très connue. Quand l'on se rappelle le sens qu'on leur a donné et l'usage que l'on en a fait, il est naturel, qu'à les entendre prononcer, l'on dresse instinctivement l'oreille. Comment pourrions-

nous oublier que l'on a fait de ces mots, pendant quarante ans, une formule de gouvernement dont l'on s'est servi pour assurer la mainmise de l'État, par un monopole abusif, sur un domaine qui n'est pas le sien, et pour opprimer les libertés les plus sacrées? Quand l'on se rend compte que, partout où ces prétendues réformes ont été appliquées, il s'est agi beaucoup plus d'une tentative politique que d'une œuvre scolaire, beaucoup moins d'une réforme pédagogique que d'une révolution religieuse,¹ l'on peut toujours redouter que les mêmes mots ne finissent par recouvrir les mêmes manœuvres.

Ce qui achève de nous inquiéter, c'est que l'on veut introduire dans notre système d'enseignement des réformes qui ont été poursuivies ailleurs et qui n'ont pas réussi. Il faut lire, à cet égard, les deux volumes de Georges Goyau : *l'École d'aujourd'hui*. L'auteur y a réuni un certain nombre de ces études, bourrées de textes et de chiffres, où il excelle. Il y expose les résultats de l'expérience qui a été tentée en France, dans le domaine de l'instruction populaire. Que l'on pèse ces textes et ces chiffres d'une accablante précision, et l'on verra qu'il n'est pas trop fort de parler de faillite. Laïcité, une arme de combat; gratuité, un leurre, l'instruction n'ayant jamais coûté plus cher au contribuable que depuis qu'elle est gratuite; obligation, une impossibilité. Quel intérêt avons-nous à recommencer l'expérience, à insérer dans nos statuts des lois qui ne seront pas observées, et qui, pour toutes sortes de raisons, les unes politiques, les autres économiques, ne peuvent pas l'être? Dans une question d'ordre moral comme l'éducation, Mgr Freppel l'a péremptoirement démontré, la contrainte légale ne vaut rien.² Avons-nous au moins raison

¹ Cf. de Mun : *Questions actuelles* XCI, p. 57.

² Cf. Mgr Freppel : *Oeuvres polémiques*, II, p. 277, ss, et p. 362-417; III, 395, VI, 367, ss.

de nous plaindre? L'on nous a prouvé que, malgré les obstacles naturels qui, en certaines saisons surtout, éloignent les enfants de l'école, et bien qu'elle ait refusé jusqu'ici de se lier par une loi de fréquentation scolaire, parmi les autres provinces du Dominion qui se sont imposé une loi pareille, la province de Québec arrive au premier rang.¹ Si les statistiques signifient quelque chose, le régime du volontariat n'a pas encore failli à sa tâche.

D'ailleurs nous avons, pour nous guider, des raisons de doctrine qui nous suffisent. Dans le quatrième volume de son *Droit public de l'Église*, Mgr Pâquet² les expose à sa manière, c'est-à-dire magistralement. Il distingue avec une clarté parfaite les divers ordres de connaissance et la part qui revient dans leur enseignement aux diverses autorités qui s'exercent sur l'enfant. Aussi bien n'est-ce pas sur ce point que je veux insister. Il y a une autre considération qui me frappe, et qui, à mon humble avis, nous fait toucher au fond même du débat. Il est évident que nous sommes envahis à notre tour par la propagande qui nous est venue d'outre-mer et qui a semé dans le monde tant d'idées fausses. Le microbe de l'idéologie révolutionnaire nous a touchés, et souvent, à notre insu, nous subissons l'influence de ce que Paul Bourget appelle «les dogmes jacobins de l'enseignement primaire».³ Je résume à grands traits sa doctrine, parce qu'elle répond à certaines

¹ Le *Quebec Telegraph*, dans le numéro spécial qu'il a consacré au cinquantième anniversaire de la Confédération, donne les chiffres suivants, tirés des documents officiels : Assistance moyenne : Québec, 80.65 pour cent; Colombie, 78.97; Ontario, 64.66; Nouveau-Brunswick, 63.06; Nouvelle-Écosse, 62.06; I. P. Édouard, 61.81; Alberta, 60.71; Saskatchewan, 55.10.

² Cf. Mgr Pâquet : *L'Église et l'éducation*, ch. VIII.

³ P. Bourget : *Sociologie et littérature*, p. 125, ss.

préoccupations et qu'elle peut porter la lumière chez ceux qui veulent réfléchir.

Le premier de ces dogmes primaires, c'est que tous les hommes, en venant au monde, ont des droits égaux au développement le plus complet possible de leurs facultés. Si l'on essayait, en s'autorisant des meilleurs enseignements de la sociologie, de dégager la part de vérité contenue dans cette formule, l'on arriverait à dire : « Un pays a intérêt
« à ce que tous les enfants soient préparés à leur tâche
« future de membres actifs de la société. Car il n'est pas
« exact que cette éducation soit un droit de l'homme,
« indépendamment des relations qui le rattachent à sa
« famille et à son pays ! C'est plutôt un droit de la société
« sur lui. Il n'est pas exact non plus que les droits des
« enfants à l'éducation soient égaux, puisque ces enfants
« appartiennent à des familles inégalement fortunées et
« qu'ils naissent avec des facultés inégales. Il faudrait
« dire qu'ils ont également des droits, ce qui est bien dif-
« férent. De plus, l'intérêt du pays est identique en son
« fond à celui des familles. La société ne se composant
« pas d'individus mais de familles, l'éducation des enfants
« sera d'autant plus utile au pays qu'elle sera plus utile à
« la famille. Il ne faut donc pas, par un enseignement qui
« favorise le déclassement systématique, détacher l'enfant
« de son milieu natal, mais au contraire le développer dans
« ce milieu et pour ce milieu. Pour cela, il est nécessaire
« que la principale action exercée sur l'enfant dérive du
« père, ce qui revient à dire qu'aux conditions privées doit
« correspondre une éducation privée. La part de l'État
« y sera réduite à un minimum. . . »

Peut-être aussi, serait-il temps de s'aviser que le second des dogmes primaires, ne vaut pas mieux que le premier : c'est à savoir que le développement de l'enfant

a pour condition nécessaire l'instruction par les livres. « Quand on essaie de résumer, » continue P. Bourget, « les diagnostics divers publiés sur la France actuelle par les « meilleurs observateurs de mœurs, Balzac, Le Play, « Flaubert et Taine par exemple, on reconnaît qu'ils « s'accordent tous sur ce point : la civilisation contempo- « raine souffre d'un abus de la pensée consciente... » Le Play ne cesse de rappeler que la pensée doit être contenue par l'action; c'est le plus urgent principe d'hygiène sociale... « Pour préparer les classes moins élevées aux ascensions « futures, il faut leur donner, comme a dit Bonald, des sen- « timents plutôt que des instructions, des habitudes plutôt « que des raisonnements, de bons exemples plutôt que des « leçons... » Un pareil système n'a rien de commun avec ce que le langage des polémiques, « fabriqué par la mau- « vaise foi des encyclopédistes et de leurs sectateurs appelle « l'obscurantisme. La pensée vécue, agie si l'on peut « dire, a des richesses qu'est bien loin d'égaliser toujours la « pensée simplement pensée. Qui n'a connu, en pro- « vince en particulier, de soi-disant illettrés dont l'intelli- « gence, développée à même la réalité, représentait une « valeur humaine d'une force et surtout d'une originalité « incomparable?... Ce que nous recevons ainsi avec le « sang et le lait, c'est chose vivante et la vie même. » Et il ajoute, parlant des ouvriers qui au bagage rudimentaire de leur première instruction n'ajoutent guère que ce que l'apprentissage technique leur enseigne : « Ils pensent « métier au lieu de penser idées ! autant dire qu'ils pensent « précis et juste au lieu de penser vague et faux. » Le lecteur nous pardonnera la longueur de ces citations; elles contiennent une leçon de philosophie, l'expression du simple bon sens.

Il faudrait enfin ne plus dire, dans un débat sérieux, que c'est le maître d'école prussien qui a gagné la guerre de 1870. C'est le grand argument dont se sont servi les jacobins pour justifier l'obligation de l'enseignement primaire. Comme le remarquait M. de Mun¹, « la franc-maçonnerie « enveloppait son œuvre dans les plis du drapeau vaincu, « et s'efforçait, en invoquant la religion de la patrie, de lui « donner une sorte de grandeur nationale. » Ce que l'on peut dire, aujourd'hui que l'expérience a mis les théories à l'épreuve, c'est qu'il n'est pas de conception qui ait exercé sur l'enseignement en France une influence plus déplorable. Non, ce n'est pas sûrement pour avoir copié les méthodes pédagogiques allemandes que les Français ont été, pendant cette guerre, les premiers soldats du monde ! Leur défaite de 1870 et leurs succès d'aujourd'hui tiennent à d'autres causes que les historiens ont parfaitement mises en lumière. D'autre part, en acceptant sur le point précis qui nous occupe les directions allemandes, en sacrifiant à ce que M. de Mun appelait « une solennelle niaiserie », la France a perdu quelque chose de son génie propre. Écoutons le témoignage d'un bon juge. Dans un article de la *Revue des Deux Mondes* ² M. René Doumic examine les résultats de ce qu'il appelle « une pédagogie de défaite ». Il remarque que l'histoire de l'enseignement en France depuis quinze ans tient dans la lutte engagée contre l'enseignement classique. On l'a désorganisé sous prétexte de l'adapter aux conditions modernes; on l'a découronné, mutilé, au profit de l'enseignement moderne.

Quels ont été les résultats ? « D'un bout à l'autre de « la hiérarchie universitaire tous les jurys s'accordent « à reconnaître que les compositions françaises sont lamen-

¹ Cf. : *Questions actuelles*, loc. cit.

² 15 novembre 1914.

« tables : on ne sait plus composer, ordonner un sujet, « subordonner des idées; nul souci de la forme, ni précision « dans les termes, ni goût, ni mesure, ni style. » Et ce ne sont pas seulement les littérateurs qui se plaignent. Il nous souvient d'avoir recueilli la remarque du président d'une chambre de commerce de France, qui regrettait que les bacheliers de l'enseignement moderne fussent incapables de rédiger un rapport.

M. Doumic pouvait justement conclure : « Nous « sommes envahis par l'érudition allemande, conquis par « la philologie allemande, soumis par le gymnase allemand. « Ce fut une pédagogie de défaite... Nous demandons « aux chefs de notre enseignement qu'ils fassent reculer la « culture allemande, comme les chefs de notre armée ont « fait reculer l'armée allemande... »



Si intéressantes soient-elles, ces questions d'ordre général ne sauraient nous retenir davantage au risque de nous faire sortir des limites de cette enquête. Il y a deux points que je voudrais mettre en lumière, parce qu'il me semble essentiel que nous fassions produire à notre effort son plein rendement. Je veux parler tout d'abord des relations qui doivent exister entre l'enseignement primaire et l'enseignement technique.

La question n'est pas neuve.¹ En 1913, M. de la Bruère, surintendant de l'Instruction publique, comparaisant devant la Commission royale chargée d'enquêter sur l'enseignement technique et industriel, s'exprimait ainsi :² « L'expérience des autres pays où l'enseignement technique

¹ Cf. Mgr Gosselin : *L'Instruction au Canada*, 2e partie, ch. IV.

² *Rapport de la Commission Royale*, vol. IV, p. 1962.

« a pris de l'expansion tend à démontrer, je crois, que, tout
« en visant à un enseignement spécialisé plutôt qu'à une
« éducation ou à une culture générale, il n'existe pas moins,
« dans l'enseignement technique, un rapport essentiel
« entre l'enseignement des écoles ordinaires et celui des
« écoles techniques, et que le progrès et l'avancement de
« chacun sont d'une importance et d'une valeur récipro-
« que. » Et, plus loin : « L'idée que le succès de l'ensei-
« gnement technique dans une localité quelconque dépend,
« en définitive, de la valeur des écoles élémentaires se passe
« facilement d'explication à mon avis. Assurément, elle
« est d'une certitude qui saute aux yeux. C'est en même
« temps une idée que l'on fera bien de faire valoir fréquem-
« ment, tant dans l'intérêt de l'enseignement technique que
« dans celui de l'éducation élémentaire. »

Cela ne veut pas dire qu'il faille rendre l'enseignement primaire purement technique ni étroitement préparatoire au métier, mais simplement qu'il doit diriger vers le métier. J'oserais dire que c'est une question de justice. L'école primaire s'adresse à tout le monde, parce qu'elle met à la portée de l'enfant un certain nombre de notions dont tout le monde a besoin. Combien y a-t-il d'enfants cependant pour lesquels l'école primaire marque la limite extrême de la formation intellectuelle ? C'est le plus grand nombre. Chaque année, les collèges classiques ou les académies commerciales vont chercher leurs recrues chez les enfants de l'école primaire. Ceux qui restent et qui, dans les villes surtout, appartiennent aux classes ouvrières, ont besoin d'une école spéciale où ils puissent apprendre la théorie et la pratique d'un métier. On peut poser en principe que l'école qui leur sera le plus profitable est celle qui les préparera le mieux à leur vie future. Je n'ai pas à soutenir la cause des écoles techniques Mais comment ne pas

remarquer qu'elles nous offrent une solution à la question si grave de l'apprentissage? Elles ne sont pas et elles ne peuvent pas être des écoles d'apprentissage où l'on spécialise le jeune ouvrier en vue d'un métier particulier, comme le serait une école de chaussure ou de tissage. Elles visent à quelque chose de mieux; elles donnent une formation générale qui permet à l'ouvrier de multiplier ses chances de succès. « Il y a peu d'industries ou de métiers qui ne mettent pas à contribution la plupart des métiers-bases suivants : l'ajustage, la menuiserie, le modelage, la forge et la fonderie, qui constituent le gros de l'enseignement de nos deux écoles techniques. »¹

Nous tenons aussi en elles le moyen de former parmi les nôtres non pas des manœuvres ou des ouvriers quelconques, mais des hommes solidement instruits qui deviendront des contremaîtres compétents ou des chefs d'usine. Ce résultat nous dispensera d'aller chercher à l'étranger les contremaîtres dont nos industries ont besoin. Or, le plus tôt l'enfant sera préparé à comprendre les choses du métier, le mieux ce sera pour lui. Il est possible que le programme d'études des écoles primaires soit trop chargé. Ce que l'on peut lui reprocher avec plus de justesse, c'est qu'il est réparti sur un trop grand nombre d'années. Par là l'enfant court le risque de quitter l'école sans être suffisamment préparé à l'existence qui s'ouvre devant lui. Car, c'est un fait que l'enfant quitte trop souvent l'école à 14 ans; et cette situation n'est pas particulière à la province de Québec.² Si l'on tient compte de ce fait, ne vaudrait-il pas mieux réserver, aux années pendant lesquelles l'enfant fréquente l'école, l'enseignement des matières essentielles, la religion,

¹ *Revue trimestrielle*, novembre 1916, p. 277 : Buteau : *L'enseignement technique industriel dans le Québec*.

² *Rapport de la Commission Royale*, Vol. IV, p. 1790.

la lecture, l'arithmétique et l'écriture, et renvoyer à plus tard les matières moins importantes ? Je sais qu'il n'est pas facile de simplifier un programme d'études, et qu'en fait de programmes l'on ne cède qu'à une tentation : celle d'ajouter, chacun pouvant apporter pour le maintien de la spécialité qu'il enseigne d'excellentes raisons. Mais, si l'on veut considérer les besoins de l'enseignement technique il faudra s'attacher à donner à l'enfant des notions de dessin et de mathématiques. « Je doute fort, » disait M. de la Bruère¹, « que l'importance du dessin ait jamais été plus manifeste que maintenant, surtout à cause du fait qu'un plus grand nombre de gens ont compris l'importance de l'enseignement technique, et parce que l'on s'est rendu compte, plus qu'auparavant, que l'ouvrier, travaillant d'après les plans dessinés à l'échelle, fera un travail plus intelligent s'il a lui-même appris les principes élémentaires du dessin... Il en est de même des mathématiques. On aura une idée plus large de l'importance de l'arithmétique, de l'algèbre et de la géométrie, le jour où l'on se rendra compte de leur utilité dans l'enseignement technique. Personne ne songe à mettre en doute que le but immédiat de l'enseignement technique vise à la pratique ; les études indispensables pour y atteindre revêtent ainsi une portée pratique. Par conséquent, l'influence de l'enseignement technique dans la province est appelé à bénéficier de plus en plus aux écoles élémentaires et secondaires, du moins en ce qu'il encourage les élèves à s'occuper plus attentivement de matières qu'autrement plusieurs continueraient de considérer comme n'ayant qu'une valeur disciplinaire. »

Nous n'avons pas à rappeler les services que rend en particulier l'enseignement du dessin, dès l'entrée des

¹ *Rapport de la Commission Royale*, vol. IV, p. 1962.

enfants à l'école.¹ Il maintient la discipline en tenant occupés les plus jeunes élèves, en leur donnant l'amour de l'école par l'attrait d'exercices en rapport avec leurs goûts. Ce qui nous intéresse surtout, c'est qu'en exerçant l'œil de l'enfant à voir vite et bien, à apprécier avec justesse la forme, les dimensions d'un objet; qu'en exerçant sa main et en lui faisant acquérir la sûreté et l'habileté nécessaires pour fixer les formes observées par l'œil, l'enseignement du dessin prépare efficacement au métier. Le dessin, c'est « le langage des métiers. » La chambre de commerce de Lyon, au cours de l'enquête qui s'est faite en France il y a quelques années, faisait ressortir le danger qui menace les industries françaises par suite de l'abandon des études de dessin.² Il faut bien convenir que l'ignorance du dessin explique la faiblesse de notre production nationale. « Les décorateurs, ébénistes, serruriers d'art, sont forcés d'avoir recours à des ouvriers étrangers, alors que nous aurions chez nous d'habiles ouvriers si seulement au cours de leur apprentissage ils eussent appris à dessiner. L'on dira que c'est du dessin industriel ou mécanique qu'il est ici question: je veux bien, mais il s'agit d'abord de développer chez l'enfant l'esprit d'observation. »³

Nous devons d'autant moins hésiter à pousser nos enfants dans cette voie et à les y préparer que le Canadien français possède à un haut degré le goût et le talent des arts industriels. Errol Bouchette le remarque avec insistance.⁴ Son livre est un peu touffu: il y a bien, ici ou là, quelques observations qui ne seraient plus aussi justes, car sur les points sur lesquels il s'appesantit, de notables progrès ont

¹ Cf. Haustrate et Labeau: *Cours de pédagogie*, p. 294, ss.

² A. Ribot: *Réforme de l'enseignement secondaire*, p. 67.

³ *Rapport de la Commission Royale*, Vol. IV, p. 1987: Paradis.

⁴ *L'Indépendance économique du Canada français*.

été accomplis. Mais le fond de sa thèse reste vrai. Nos enfants ont une facilité naturelle à produire, sans autre outil qu'un couteau, des objets d'un art rudimentaire sans doute, mais qui trahit, à travers quelques maladresses d'exécution, des aptitudes réelles. Il y a surtout un fait historique qui vaut d'être rappelé : l'industrialisme américain nous a fait de cruelles saignées, et il a accaparé à son profit près d'un tiers de notre accroissement naturel. Or, de tous ceux qui nous ont quittés pour les États-Unis, ce sont les jeunes gens surtout qui ont réussi. Ils sont devenus des ouvriers compétents, dont les aptitudes, trouvant à s'employer, se sont développées, et dont le talent a été reconnu par l'avancement et consacré par un meilleur salaire. N'avons-nous pas intérêt à retenir nos compatriotes en leur donnant l'instruction qui assure le mieux leur succès dans la vie, et nous permette de mettre à profit leur valeur économique ?¹ Ce sera pour le bien de tous, des individus aussi bien que de la race.

Il est un second point que je veux signaler : c'est le service que l'enseignement universitaire attend de l'enseignement classique. Je pense qu'il est inutile que j'y aille de ma profession de foi dans l'efficacité de l'enseignement classique et la nécessité de le maintenir dans son intégrité. Il demeure le grand artisan de l'éducation de l'esprit. « Si le progrès des sciences, » dit M. Alfred Croiset, « a « bouleversé la figure matérielle du monde et les nécessités « pratiques, il n'a nullement modifié la structure de l'esprit. « Or, c'est l'esprit de l'enfant qu'il importe de cultiver et « de développer d'abord, quel que doive être ensuite l'usage « qu'il fera de ses facultés. »²

¹ Chaque unité de population qui émigre est un capital important perdu pour le pays. — Bouchette : loc. cit., p. 103.

² Cf. Joran : *Université et enseignement libre*, p. 176.

« Pasteur disait, que, ce qui lui avait le plus servi dans
« ses expériences et ses découvertes, c'était son éducation
« littéraire, parce qu'elle lui avait appris à lier des idées.
« Les lettres nous apprennent d'abord les mots, matière
« première de l'activité intellectuelle, puis les phrases, et
« l'art de construire une phrase : c'est la logique en action ;
« enfin les choses, car ce sont les lettres et non les sciences
« qui nous renseignent sur les idées et les sentiments qui
« constituent le fond moral de la vie humaine. A l'âge où
« commencent les études secondaires, les sciences n'exercent
« guère que la mémoire de l'enfant ; ce sont les lettres qui,
« par une progression proportionnée à ses forces, peuvent
« seules lui apprendre à sentir, à raisonner, à penser. »¹
« Avant d'être un savant, un ingénieur, un médecin, un
« architecte, il faut être un homme. Et beaucoup mourront
« sans avoir eu jamais à utiliser les notions qu'enseignent
« la géométrie, l'algèbre ou la chimie ; mais, tout au long
« de leur vie, ils ont eu à dépenser ce trésor d'observations,
« de sagesse, de rêve, de poésie, qui est enclos dans la lit-
« térature. C'est pourquoi l'enseignement classique a
« reçu des hommes reconnaissants le beau nom d'« huma-
« nités. »²

La cause est entendue et jugée par tous les esprits sérieux et nous n'avons pas à nous y attarder. D'ailleurs l'expérience qui se renouvelle chaque année est sur ce point concluante. Les professeurs de nos écoles où l'enseignement comporte beaucoup de mathématiques s'accordent à reconnaître que les bacheliers qui leur arrivent de l'enseignement classique sont peut-être un peu dépaysés au début, mais qu'ils finissent, en raison de leur culture générale, par arriver bons premiers. « L'expérience l'a prouvé : dans

¹ Fouillée : *Conception morale et civique de l'enseignement*, ch. VI.

² Doumic, *loc. cit.*

« l'industrie, au moment où les théories, lentement absorbées, trouvent leur application, les ingénieurs dont les études techniques ont été précédées de bonnes humanités latines, marchent de l'avant et laissent loin derrière eux leurs concurrents humanistes modernes. »¹

Ce que je voudrais plutôt que l'on remarque, c'est l'urgence qu'il y a de diriger ceux de nos bacheliers qui se destinent au monde vers nos écoles spéciales : Polytechnique, Hautes Études commerciales, Écoles d'agriculture, École des arts décoratifs et industriels, Écoles forestière et d'arpentage. L'avenir de nos jeunes gens est là. L'on nous dit que le droit et la médecine sont encombrés; il faut bien en croire ceux qui nous l'affirment, parce qu'ils sont bien placés pour savoir. Il y a là, à coup sûr, des jeunes gens dont les aptitudes plus éclairées et mieux dirigées auraient trouvé, dans les carrières que nous signalons, un succès remarquable. Des écoles existent aujourd'hui qui les achemineront vers le succès désiré, il importe souverainement qu'ils sachent en profiter.

Je n'ai pas à refaire une thèse qui se passe de démonstration. Si nous voulons garder en ce pays nos positions dans tous les domaines, l'économique comme les autres, il faut que nous ayons des agronomes, des commerçants, des ingénieurs, des chimistes industriels, instruits et cultivés. Les perspectives d'avenir sont d'ailleurs de ce côté extrêmement intéressantes.²

Ce qui importe, c'est que les jeunes gens arrivent, dans ces écoles, suffisamment préparés à profiter de l'enseigne-

¹ M. Fyen, directeur de l'École Polytechnique : *Revue canadienne*, octobre 1908.

² Cf. *Revue trimestrielle*, février 1917 : É. Montpetit : Notre avenir.

Cf. : *Ibidem*, novembre 1917 : Bourgoïn : *L'enseignement de la chimie industrielle*.

ment qui s'y donne. Il va sans dire que cette préparation, c'est l'enseignement des sciences, dans nos collèges classiques, qui doit l'assurer. Il ne peut être question de modifier en quoi que ce soit le programme du cours classique; il ne faudrait pas non plus que l'on ajoutât une heure de classe à un horaire suffisamment chargé. Mais, en exploitant autrement ce qui existe, en l'ordonnant vers les besoins de nos écoles, l'on rendrait à la fois à nos jeunes gens et à ces écoles les plus précieux services. C'est une question d'application de la part de l'élève, une question de méthode¹ et de compétence de la part du professeur. Nos élèves doivent savoir les mathématiques; ils doivent aussi avoir des notions de chimie, la chimie étant nécessaire dans presque toutes nos écoles: médecine, pharmacie, art dentaire, commerce, polytechnique, agriculture. Il serait désirable que nous ne fussions pas condamnés à perdre un temps précieux en revenant sur des notions élémentaires. Moins de formules apprises par cœur et plus de manipulations qui graveraient facilement dans la mémoire de l'élève les choses essentielles. C'est ici surtout que s'applique le grand principe pédagogique: *il faut que l'enfant retienne à force d'avoir vu et non d'avoir récité*. Je ne puis pas discuter la question comme un professionnel. Je ne puis néanmoins m'empêcher d'exprimer le vœu qu'une collaboration plus étroite s'établisse entre les professeurs de nos divers ordres d'enseignement, afin d'économiser nos efforts et de faire produire au travail admirable de nos collèges et de nos écoles tous leurs résultats.

Je veux ajouter un dernier mot sur l'éducation physique. Les journaux anglais ont cité, avec une complaisance où il n'entre pas que de la sympathie, les constatations,

¹ Cf. Sortais: *Traité de philosophie: Méthodologie*, ch. IV.

assez douloureuses il est vrai, enregistrées par le corps médical chargé d'examiner nos étudiants pour le service militaire. Ils n'ont pas manqué d'en tirer des conclusions défavorables à notre race. Ces conclusions sont un peu hâtives, comme tout ce qu'inspire le préjugé, et la réponse est facile. Sur 800 étudiants qui fréquentent nos Facultés et nos Écoles, et je n'inclus pas dans ce nombre les élèves de notre Faculté de théologie, 177 se sont présentés à l'examen médical. La proportion des malades doit s'établir, si l'on veut être juste, en prenant comme mesure d'appréciation non pas le chiffre 177, mais celui de 800. Il reste cependant, il faut le reconnaître, que, dans le domaine du développement et de l'entraînement physiques, nous avons beaucoup à faire. Nos élèves ont des journées très lourdes; et la surcharge générale des programmes les oblige à de grands efforts intellectuels. Nous avons ce que Spencer appelle « un système d'éducation à haute pression, » qui exige beaucoup d'application. C'est pour nous une raison de plus d'assurer, à tous les degrés de l'enseignement, l'alternance des jeux du corps avec ceux de l'esprit. Nous croyons tous que ce n'est pas en prolongeant outre mesure les leçons que l'on arrive à instruire l'enfant. A ce jeu dangereux, les facultés les mieux douées perdent leur élasticité; elles perdent aussi une part considérable de leur puissance d'attention. Il faut un délassement, un effort physique, qui rétablisse l'équilibre. Je crois bien aussi que l'indiscipline a souvent pour cause la fatigue du corps ou celle de l'esprit. Pour toutes ces raisons, nous ferons œuvre nécessaire en poussant nos jeunes gens vers les exercices physiques.

Disons en terminant que ceux qui sont mêlés aux choses de l'enseignement ne sauraient avoir une idée trop élevée de leurs responsabilités. La jeunesse oublie volontiers de réfléchir et de penser à l'avenir; faisons-le pour elle. De-

mandons-lui avec insistance de mettre à profit, avec une exactitude scrupuleuse, les moments, après tout si heureux, de sa formation. Instruisons-la, cela va de soi; donnons-lui surtout une bonne méthode de travail, lui rappelant sans cesse que rien de solide ne se crée sans effort; que le génie lui-même est « une longue patience ; » qu'elle ne fait pas que travailler pour elle-même en assurant son avenir, mais qu'elle travaille du même coup pour son pays; que la meilleure forme de patriotisme consiste à devenir une supériorité. C'est la meilleure, et à l'heure actuelle, la plus nécessaire. Certaines nations conçoivent et pratiquent volontiers le patriotisme sous sa forme militaire; nous l'avons trop pratiqué sous sa forme oratoire. Il est temps que nous obtenions de ceux et de celles qui sont l'avenir, un effort plus personnel et plus laborieux, et qu'au prix de cet effort nous fassions d'eux la réserve sacrée où l'Église et la patrie canadienne iront chercher leurs défenseurs et leurs soutiens. Nous traversons des heures sombres; celles qui s'annoncent seront peut-être plus mauvaises. Il nous reste, au milieu des misères qui nous attristent, des ressources qui justifient tous les espoirs. Nous pouvons regarder avec confiance vers l'avenir, si nous réussissons à maintenir le taux de notre natalité et à nous préparer des hommes supérieurs. Ces derniers, c'est par l'éducation pénétrée de foi éclairée et de patriotisme, c'est par un enseignement compétent, que nous les préparerons. Donnons-nous à notre tâche avec enthousiasme: c'est pour Dieu, l'Église et la Patrie.

† GEORGES,

évêque de Philippopolis.

AU PAYS DE DOLLARD

C'est entendu. Nous irons le 24 mai prochain. Ce sera presque l'anniversaire de l'immortel fait d'armes. Il y a de cela exactement 258 ans, dix-sept jeunes gens, en ce coin de terre ignoré du Long-Sault, faisaient cadeau à la colonie en péril de mort, du salut et de la gloire. Ils s'engageaient dans une lutte sans espérance et le triomphe ne leur vint que de leur défaite.

On aurait pu croire que le rivage du Long-Sault serait devenu un lieu sacré, que les bénéficiaires de cet héroïsme auraient vénéré le tombeau des héros comme une relique sainte. Hélas ! la grande solitude qui, au soir de la défaite, s'appesantit sur les cadavres et les ruines du petit fort, n'a pas encore été soulevée. Dans la colonie sauvée on parla sans doute pendant longtemps de la tragique aventure, et les noms de Dollard et du Long-Sault furent unis dans un même culte. Quelques voyageurs d'alors saluèrent en passant le grand souvenir, tel ce chevalier de Troyes qui, avec d'Iberville et un parti de Canadiens, passa là quelque vingt-cinq ans plus tard en route pour la baie d'Hudson. Puis ce fut l'oubli, un oubli profond qui plana en maître souverain sur les coteaux funèbres où étaient tombés les plus chevaleresques des Français.

Ah ! Je le sais, nous avons gardé dans nos annales et dans nos coeurs la mémoire de Dollard et de ses compagnons. Ils sont une de nos plus grandes fiertés. Il y a huit ans passés nos jeunes gens ont voulu se ressouvenir et ils ont préparé du bronze pour leurs glorieux frères de 1660. Mais qui parmi nous est allé revoir le théâtre du combat ? Quel père ou quelle mère de race française, en quête de leçons de

dévouement pour leurs fils, ont pensé à les conduire en pèlerinage historique au pays de Dollard? Quel est le jeune homme d'aspirations inquiètes qui ait choisi d'aller ajuster ses rêves d'action dans le décor épique du Long-Sault? A peine, de temps à autre, un pèlerin inconnu, un curieux d'histoire a-t-il passé discrètement à travers le petit village de Carillon, et, au grand ébahissement des villageois, cherché le site de la légende. Souvent, dans la saison d'été, Carillon a été le terminus d'excursions de tous genres. L'emplacement du fortin historique est, semble-t-il, à quelques centaines de pas du quai d'arrivage. Et je vous le demande, quel excursionniste s'est souvenu de l'histoire et a levé les yeux vers les collines prochaines?

A l'Action française nous voulons que cet oubli prenne fin et que soit réparée cette trop longue indifférence. Les puissances de notre passé nous sont devenues trop nécessaires pour les laisser ainsi comme un capital abandonné. Les directeurs de la revue et quelques amis iront faire un premier pèlerinage. Ils eussent souhaité conduire à Carillon des milliers de personnes. Rien qu'une éclatante manifestation pourrait réparer un peu ce coupable oubli de deux siècles. Les misères de ce temps ont commandé aux directeurs de l'Action française de faire moins grand. Ils iront tout de même en éclaireurs, faire la première battue vers cette lointaine histoire. Et il faudra qu'après eux les grandes foules se mettent en route vers le Long-Sault. Il faudra qu'un jour, sur ce carré de sol acheté et consacré, se dresse, face à l'Outaouais, la statue de Dollard. Et pourquoi ne le dirais-je pas? Je vois venir le jour où, au pied de ce monument, pendant que se relèveront toutes les espérances, les jeunes gens du Canada français viendront prêter leur serment à la patrie.

Lionel GROULX, ptre.

17 mai.

L'ORAGE QUI VIENT

L'entrée des États-Unis dans la guerre a eu pour résultat assez naturel d'y surexciter le sentiment anti-allemand. Cette première explosion a été suivie d'une campagne méthodique sur laquelle on paraît vouloir greffer aujourd'hui l'exclusion, de l'enseignement primaire — d'aucuns commencent à parler de l'enseignement académique des *high schools* — et de la presse, de toute langue autre que l'anglais. Deux manifestations particulièrement caractéristiques ont été signalées en ce sens : l'ukase de M. Holcomb, gouverneur du Connecticut, prétendant interdire, à partir de juillet prochain, l'enseignement de toute langue non-anglaise dans les écoles primaires de son état, et la déclaration de M. Roosevelt, l'ancien président, réclamant, dans le *Kansas City Star*, la proscription des écoles primaires, et de la presse dans quelque temps, de toute langue autre que l'anglais. Nombre de journaux et de « patriotes » se sont naturellement empressés de faire écho à ces beaux sentiments.

On notera ce fait, qui pourrait paraître singulier si l'on ne regardait point au fond de la pensée des meneurs, que la campagne d'exclusion, censément née de la colère anti-allemande, vise en même temps que l'idiome de la nation si hautement maudite, celui de nations qui combattent aux côtés des États-Unis, comme l'Italie et le Portugal. Elle vise même, par voie de conséquence directe, celui de la France. Et nous assistons à ce spectacle d'apparence paradoxale qu'à l'heure même où le nom de la France brille en Amérique d'un incomparable éclat, à l'heure où l'on fête ses héros, où l'on affecte de se souvenir avec une

particulière tendresse de La Fayette et de Rochambeau, une partie de l'opinion américaine, à la tête de laquelle se place un ancien président des États-Unis, prétend chasser de toutes les écoles où se forme la jeunesse populaire la langue des héros d'aujourd'hui, celle des libérateurs d'hier. Nous avons vu quelque chose de cela chez nous où, en pleine guerre, en pleine collaboration militaire franco-anglaise, un ministre de l'Instruction publique qui fait partie du cercle de l'*Alliance française* de Winnipeg, M. Thornton, déchirait la loi du Manitoba qui garantissait dans cette province l'enseignement bilingue, et donc l'enseignement du français.

Au fond cela est logique. Il s'agit avant tout pour les meneurs de la campagne d'uniformiser, de couler dans le même moule tous les esprits, de supprimer tout ce qui diffère. Cela se fait, aux États-Unis, au nom de l'*américanisation* nécessaire; chez nous, au nom d'une *canadianisation* singulièrement entendue ou, quand l'on est moins soucieux de donner à la manœuvre couleur de patriotisme local, au nom de la *britannisation* essentielle.

Il y a longtemps que, derrière l'anglicisation forcée, nous avons pressenti et dénoncé le péril religieux. Nous constatons qu'aux États-Unis aussi l'on commence à noter la volonté de *protestantisation* d'un certain nombre de ceux qui parlent très haut d'*américaniser* les immigrants.

Il serait absurde de ne pas voir qu'un nouvel orage se forme contre lequel il nous faudra réagir d'un bout à l'autre de l'Amérique. La campagne menée aux États-Unis ne saurait manquer d'affecter les Franco-Américains; elle est déjà invoquée chez nous comme un motif nouveau d'accélérer l'œuvre d'anglicisation. Pas plus d'un côté que de l'autre de la frontière, on n'a, croyons-nous, l'intention de céder devant la tempête.

Mais, pour ne pas céder, il faut se défendre — se défendre sur tous les terrains et avec tous les alliés légitimes; se défendre surtout par une stricte vigilance sur nous-mêmes et sur ceux qui dépendent de nous; se défendre par une active propagande dans la presse, par la riposte opportunément assénée à ceux qui nous y attaquent.

Souvenons-nous, puisque le nouvel orage paraît se lever au sud, du vieil axiome américain: *Eternal vigilance is the price of liberty.*

Omer HÉROUX.

L'Action française

publiera dans sa

LIVRAISON DE JUIN

Une étude de Fadette sur
“Nos forces nationales,”

un article de

M. l'abbé Guindon, p. s. s.

sur

“Le pays de Dollard,”

Etc., etc.

C'EST BIEN ASSEZ BIEN !

— S' j'avais s'ça...

Ce gazouillis, dans le tram, me rappela les bouches molles dont nous parlait naguère le P. Lalande.

Mais, au fait, la bouche molle, est-ce une maladie ? N'est-ce pas plutôt l'un des symptômes d'une affection qu'on pourrait appeler la volonté molle ? Pour peu que vous veuillez arrêter votre regard sur votre prochain, vous découvrirez des tas de gens¹ qui pourraient faire très bien ce qu'ils font mal et excellentement ce qu'ils font assez bien. Quand ils ont bâclé leur besogne ils passent à autre chose, pensant : « Bah ! c'est bien assez bien ! » Et cette exclamation mentale les condamne, puisqu'elle révèle chez eux la conception du mieux accessible.

Pour prononcer « Si j'avais su cela », il aurait fallu que le petit monsieur du tram remuât les lèvres, ce qui eût exigé un plus grand effort, et il est sans défense contre le charme du moindre effort. A l'école, déjà, quand il ânonnait ba-be-bi-bo-bu, il n'énonçait que faiblement la consonne ; en écriture, il ne barrait pas ses t, il ne mettait pas les points sur les i, parce que cela, après tout, ne lui semblait pas indispensable ; plus tard, en composition française, il ne cherchait pas ses mots, il accueillait avec nonchaloir ceux qui lui venaient. Tout de même, élève moyen, muni provisoirement de vagues notions générales, en se tenant toujours sur la défensive, il passa ses examens. Aujourd'hui, ce n'est pas qu'il ne puisse, comme vous et moi, articuler : « la Société Saint-Jean-Baptiste » ; s'il bafouille : la s'ciété s'janbatiss, c'est parce que c'est moins forçant. Et puis c'est bien assez bien !

¹ Il y a de nombreuses exceptions, notamment les lecteurs de l'Action française.

Ouvrier, il produit moins et travaille moins bien que son père, ou que son patron. On perd de plus en plus — Péguy le déplorait en France — la fierté du bel et bon ouvrage. Jadis on s'acquittait de sa tâche, aujourd'hui on s'en débarrasse. C'est bien assez bien !

Avocat, il dit vaguement des choses incertaines, quand il pourrait très bien étayer le fond et soigner la forme; mais il faudrait faire des recherches, un effort de pensée et d'expression; il faudrait travailler : A quoi bon ? C'est bien assez bien !

Si l'on n'a pris tout jeune l'habitude de l'effort, on n'en acquiert jamais le goût; le temps passe, on vieillit, on engraisse, on devient marguillier, échevin, député et, quoi qu'on dise ou qu'on fasse, c'est toujours bien assez bien. Partisan de la doctrine du moindre effort, loin de se creuser la tête pour exprimer ce qu'il y a dedans, on conforme sa pensée inconsistante aux mots omnibus, aux locutions courantes, aux clichés de tous les jours et de toutes les circonstances.

Vous apercevez tout de suite combien l'expression y perd en énergie et précision. Le mal est plus grand encore, il atteint l'intelligence même. Comme s'atrophient les parties du poumon que ne vivifient point les bouffées cordiales de l'air ensoleillé, ainsi se racornissent les lobes du cerveau que la pensée ne vient jamais alimenter. Il faut creuser profondément pour faire fructifier son esprit ou son champ :

Un riche laboureur, sentant sa fin prochaine,
Fit venir ses enfans, leur parla sans témoins.
Gardez-vous, leur dit-il, de vendre l'héritage
Que nous ont laissé nos parens :
Un trésor est caché dedans...

De ces trésors, il y en a beaucoup en notre pays, qui n'attendent pour être mis en valeur qu'un effort de notre volonté.

A TRAVERS LA VIE COURANTE

Diffusion de la langue française Que la langue française s'affirme de plus en plus comme la langue diplomatique par excellence, qu'elle se répande même hors de ses frontières naturelles, non seulement dans des milieux cultivés, mais aussi — ce qui est nouveau — dans les classes populaires : des faits récents et nombreux l'attestent hautement.

Conférences internationales Et d'abord dans les milieux cultivés. Voici deux conférences très diverses de composition, puisque l'une réunit des guerriers et des hommes d'État et l'autre des littérateurs, mais qu'on peut appeler toutes deux internationales. La première est la conférence des Alliés tenue à Paris. Anglais, Italiens, Américains, Belges, Serbes, Roumains, Monténégrins discutent dans la langue de leurs hôtes. « Notre langue, écrivait à ce sujet un Français, constitue une de nos grandes forces nationales. »

La seconde conférence est celle des peuples celtiques. Des représentants des cinq grandes branches de la famille celtique se sont réunis récemment à Birkenhead, en Angleterre. Il y avait des Bretons, des Gallois, des Irlandais, des Écossais, et des habitants de l'île de Man. Or, si chacun fut autorisé à lire son rapport dans sa langue, c'est en français que le congrès s'ouvrit et que les délibérations eurent lieu.

Dans les camps américains Ces faits-là n'étonneront pas ceux qui sont quelque peu au courant du mouvement des idées, — la langue française a toujours tenu la première place dans les sphères intellectuelles et diplomatiques, — mais les suivants ? Il ne s'agit plus en effet de milieux cultivés, de conférences d'hommes d'État ou de littérateurs : nous sommes en plein camp de soldats.

Plusieurs journaux ont reproduit la lettre qu'a reçue dernièrement des États-Unis le vaillant apôtre au Canada du parler français, l'abbé Étienne Blanchard. Un de nos compatriotes, en service militaire au camp Greenleaf, annonce que l'étude de la langue française y est obligatoire et qu'on y consacre une heure par jour.

Deux photographies *L'Illustration* de Paris a d'ailleurs publié, dans son numéro du 22 décembre 1917, une photographie représentant des soldats américains recevant une leçon de français. « Scène touchante, » lit-on dans le texte qui l'accompagne.

Certes nous nous réjouissons de ces faits et de la publicité qu'on leur donne, mais comment ne pas songer, en les lisant, à ce qui se passe chez nous ? Cette photographie, par exemple, m'en a rappelé une autre bien plus « touchante », à mon sens, quoiqu'elle n'ait pas paru dans une grande revue parisienne. C'est le groupe des enfants de l'école du Sacré-Cœur de Green Valley que l'Almanach de la Langue française publiait en 1917 avec un article vibrant du docteur Joseph Gauvreau.

Contraste inexplicable Mettez les deux photographies à côté l'une de l'autre, et regardez-les bien. Quel contraste dans le même sujet ! Au camp américain comme à l'école ontarienne, on enseigne le parler français ; mais là, au milieu d'un confort visible ; ici, dans un décor de pauvreté et de souffrance ; là, en pleine liberté, encouragé même par l'État ; ici, avec les entraves d'une loi inique, sous le coup d'une odieuse persécution.

Pourquoi cette différence ? Est-ce parce que sur la terre canadienne la langue française a des droits qu'elle n'a pas sur le sol américain ? Est-ce parce qu'elle est une des langues officielles du pays ? Est-ce parce qu'elle est la langue de ces jeunes écoliers, la langue que parlent leurs familles, que parlaient leurs ancêtres ? Est-ce parce qu'elle est la sauvegarde incontestée de leur foi ?

Droits méconnus Quand la grande guerre éclata, quand nous vîmes la France et l'Angleterre s'unir sur le champ de bataille, plus d'un se dit : nous allons bénéficier de cette entente cordiale. Les injustices et les luttes vont disparaître de notre pays. En a-t-il été vraiment ainsi ? Rien que le récent débat au sénat — nous comptons l'analyser plus tard — sur la langue française et les chemins de fer nous prouve le contraire.

Mais je veux dire encore une fois toute ma pensée. Il y a quelque chose qui m'étonne plus que l'attitude du sénateur Robertson et de ses amis, c'est la persistance de quelques-uns des nôtres à agir comme eux, dans la pratique, à méconnaître totalement, surtout à l'heure actuelle, les droits de notre langue. De cette aberration les preuves abondent.

Tout observateur de notre vie commerciale peut les remarquer. J'en ai glané moi-même un certain nombre depuis quelques semaines.

Faits antipatriotiques Voici par exemple une lettre, parue dans les journaux, et adressée par l'architecte de la ville au président de la compagnie de construction Atlas. Signée d'un nom français, elle porte cependant comme en-tête *City-Hall, Department of Building Inspection*.

Voici une pharmacie tenue par un Canadien-français et fréquentée par ses compatriotes. L'aspect extérieur : enseigne, montre, etc., est complètement anglais. Voici une compagnie qui demande sa reconnaissance civile. Tous les associés sont de notre race. Ils prennent toutefois un nom collectif anglais. Voici des documents émanant du Pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul. Au haut de la page, ce seul titre imprimé en gros caractères : *St Vincent de Paul Penitentiary*.

Je m'arrête. Mais combien d'autres faits du même genre, je pourrais encore citer. Cette plaie nous ronge et nous anémie. Les ennemis de nos droits voient notre faiblesse. Cela les rend plus hardis. Guérissons-nous nous-mêmes. Et du coup un bon nombre des attaques extérieures cesseront.

Pierre HOMIER.

L'ALMANACH DE 1919

Nous sommes à préparer l'*Almanach de la Langue française* de 1919. C'est déjà le temps pour les propagandistes d'en organiser la diffusion, de voir autour d'eux ce qu'ils peuvent placer, de rechercher de nouveaux moyens et de nouveaux agents de propagande. Nous devrions avoir l'ambition de dépasser le succès de l'an dernier.

L'*Almanach* de 1919 sera d'un caractère plus populaire que celui de 1918. Il contiendra, avec des récits, des conseils, des gravures, des dessins humoristiques, des renseignements précis sur les choses du pays et des États-Unis, des recettes utiles, etc. Il s'efforcera de conserver ses meilleurs caractères des années précédentes et d'y ajouter des rubriques nouvelles.

A raison de la hausse du papier et des frais généraux d'impression, nous serons contraints de porter à 20 sous le prix de vente au détail de l'*Almanach*. Nous annoncerons tout prochainement dans les journaux les réductions qu'il nous sera possible de faire pour la vente en gros.

JOURNAUX, LIVRES ET REVUES

EN SASKATCHEWAN

Nous avons signalé dans cette revue l'offensive qui se dessine en Saskatchewan contre toute forme d'enseignement bilingue. Le congrès provincial des commissaires d'écoles fut l'objet de scènes odieuses : on y eut successivement un prêtre français en uniforme militaire, un Alsacien et un Polonais qui protestaient contre la politique d'anglicisation à outrance. A la suite de ce congrès, nos compatriotes décidèrent de rompre avec l'association provinciale et de constituer une association indépendante dont le comité provisoire, composé de MM. E. Gravel, Gravelbourg, président ; R. Denis, Vonda, secrétaire-trésorier ; M. Quennelle, Wauchope ; J.-C. Léger, North Battleford ; J. Casgrain, Prince-Albert ; A.-J. Boyer, Montmartre ; T. Lalonde, Arborfield ; O. Létourneau, Willow Bunch ; J. M. Renaud, Marcelin ; J. Harraz, Forget, vient de publier un important manifeste.

Nous détachons de cet appel les passages suivants :

Que l'on ne s'y trompe pas : malgré les droits constitutionnels que nous possédons en matière scolaire, nous n'avons pas à nous endormir, confiants dans la sécurité de nos positions, mais à veiller et à nous préparer.

Nos frères du Manitoba et de l'Ontario ont connu et connaissent encore la persécution ; notre tour viendra infailliblement ; et il semble bien qu'il viendra dans un avenir assez rapproché, si nous en jugeons par la violence des attaques que nous subissons depuis quelques mois. Nos adversaires profitent de toutes les occasions : toutes les conventions leur sont bonnes. Que ce soit une convention des commissaires d'école, des instituteurs, des "Grain Growers" ou des municipalités, nous sommes certains que sous une forme ou sous une autre, les mêmes assauts se renouvellent, toujours dirigés par la même faction.

.....
Notre Association a pour but de proclamer partout et bien haut, par le moyen de nos conventions annuelles, combien nous sommes résolus à maintenir ce pauvre petit cours primaire en français autorisé par la loi, et quelle lutte désespérée, sans réserve, nos adversaires auront à affronter le jour où ils tenteront de nous l'enlever.

Elle aura aussi pour but, toujours par le moyen de nos conventions annuelles, de proclamer bien haut que si nous tenons à notre cours primaire en français, nous tenons aussi absolument à ce que nos enfants apprennent l'anglais — à proclamer également que ceux qui prétendent le contraire sont, sciemment ou non, des calomnieurs.

Notre association aura aussi comme résultat, en nous groupant, en nous unissant, de nous permettre de porter la défense sur les points les plus menacés, de soutenir effectivement ceux de nos districts qui seront les plus engagés. Et s'il faut plus tard, comme ce fut le cas dans le Manitoba et dans l'Ontario, aller devant les tribunaux, nous aurons pour soutenir cette lutte, un appui efficace, résultant de la solidarité de tous nos districts.

Dans une sphère moins brillante, parce que moins contestée, nous aurons encore, dans nos conventions, à nous occuper de toutes les questions qui touchent directement à nos écoles: question des livres, recrutement de notre personnel enseignant, nomination d'inspecteurs bilingues, fréquentation scolaire, etc., etc.

.....

Qu'on se souvienne qu'il s'agit de la défense de nos écoles, c'est-à-dire de la défense de notre langue, de notre religion, de la défense de l'âme même de nos enfants.

A WINDSOR

La *Défense* du 17 mai publie le texte d'une pétition présentée à la commission scolaire de Windsor le 6 mai, par un très grand nombre de contribuables de langue française. Cette requête n'a pas obtenu de succès, mais il nous paraît opportun d'en consigner ici le texte, car elle est sûrement le point de départ d'un mouvement intéressant :

Aux membres de la Commission Scolaire des Écoles Séparées de la ville de Windsor :

Nous, soussignés, contribuables des Écoles Séparées de la ville de Windsor, dans le comté d'Essex, avons l'honneur d'attirer votre attention sur la déclaration suivante de Sa Sainteté Benoît XV dans sa lettre à l'épiscopat canadien :

« On ne saurait refuser aux Franco-Canadiens qui habitent cette province (de l'Ontario) le droit de réclamer, dans une forme convenable, que dans les écoles où leurs enfants sont en un certain nombre, la langue française soit enseignée... »

De son côté l'épiscopat de la province de l'Ontario déclare ce qui suit dans son dernier mandement collectif : « Ils (les évêques) prient respectueusement la majorité de cette province de considérer d'une manière sympathique les aspirations et les demandes de leurs concitoyens canadiens-français relatives à l'établissement et au fonctionnement des écoles bilingues, leur permettant d'arriver à une connaissance convenable du français. »

En face de cette double déclaration nous sentons qu'il est de notre devoir de réclamer que la langue soit enseignée dans nos écoles, et plus

spécialement dans celles de la paroisse de l'Immaculée-Conception et dans celle du Sacré-Cœur, puisque nos enfants les fréquentent dans une proportion telle que cela nous donne le droit de formuler notre demande dans ce sens.

C'est comme pères de famille que nous vous adressons la présente requête avec la certitude que les commissaires qui représentent les pères de famille accorderont la demande de ceux-ci et qu'ils ne prendront pas sur eux de se dérober aux enseignements et aux obligations que leur dicte la voix de leurs pasteurs.

Et pour que cet enseignement ne nuise en aucune manière aux élèves qui ne veulent pas apprendre le français, nous suggérons que nos enfants soient groupés dans des classes distinctes sous la direction de professeurs de leur langue.

Fait à Windsor, ce premier jour de mai 1918.

LES LIVRES

Nous sommes encore contraints de remettre à la prochaine livraison notre revue bibliographique, mais nous tenons à signaler tout de suite le grand succès du livre de M. l'abbé Groulx, *la Confédération canadienne, ses origines*, dont plus de deux mille exemplaires ont été vendus dans les deux semaines qui ont suivi sa publication. Nous en donnerons le mois prochain une appréciation.

Le livre se vend 75 sous l'exemplaire, plus 5 sous pour le port, dans les principales librairies. Par quantités, 50 sous, plus les frais de port. Adresser ces dernières commandes à M. l'abbé Lionel Groulx, presbytère du Saint-Enfant Jésus du Mile-End, rue Saint-Dominique, Montréal.

PROPAGANDE !

Nos amis continuent de manifester un zèle dont nous sommes heureux de les remercier publiquement, mais nous voudrions voir leur nombre s'accroître.

S'ils étaient suffisamment nombreux, la liste de nos abonnés pourrait chaque mois s'allonger de centaines et de centaines de nouveaux noms. Quel est celui d'entre vous, lecteurs, qui n'a pas tout près de soi un ou plusieurs amis tout disposés à s'abonner à l'*Action française* ? Il suffirait, souvent, de leur dire un mot. Ne le ferez-vous pas ?

Nous tenons à la disposition des propagandistes des carnets d'abonnement qu'on n'aura qu'à réclamer au secrétariat de la *Ligue des Droits du français*, bureau 32, Immeuble de la *Sauvegarde*.

Les voyages de vacances devraient offrir à nos amis des villes une excellente occasion de répandre la revue à la campagne. Qu'ils y songent.

Un groupe qu'il ne faut pas oublier non plus, c'est celui des conscrits. Combien de ces jeunes gens seraient heureux de recevoir là-bas une revue qui leur parlerait des grands intérêts du pays? C'est le même prix pour l'Europe que pour le Canada.

Et n'oubliez pas de préciser, car cela est fort important pour les collectionneurs, que tous les abonnements partent de janvier.

LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ACTION FRANÇAISE

Onze mille exemplaires de *La Fierté*, du R. P. Louis Lalande, le premier numéro de cette nouvelle série, ont déjà été vendus; près de deux mille exemplaires du deuxième, *Pour l'Action française* de M. l'abbé Groulx, ont déjà été enlevés, bien que l'œuvre vienne à peine de paraître et ait été peu annoncée encore. C'est la meilleure preuve de la grande popularité de la *Bibliothèque* et du sérieux des motifs qui l'ont fait établir.

Pour l'Action française est l'exposé des projets et de quelques unes des campagnes de notre revue. Ce sont des pages que tous nos amis voudront lire et faire lire.

Cette brochette se vend, comme *La Fierté*, 10 sous l'exemplaire, plus 1 sou pour le port, au secrétariat de la *Ligue des Droits du français*, bureau 32, Immeuble de la *Sauvegarde*, Montréal, et dans les principales libraires. Par quantités : \$1 la douzaine; \$8 le cent; \$70 le mille, frais de port en plus. Adresser ces dernières commandes au secrétariat de la *Ligue*. On peut, dans les commandes, mêler les deux brochures et bénéficier des mêmes réductions que si l'on n'en commandait qu'une à la fois.

TRIBUNE DE NOS LECTEURS

LES CERCLES DE COLONISATION

Un magnifique pendant de la campagne de fierté nationale prêchée par l'*Action française*, c'est bien le mouvement de colonisation qui s'annonce actuellement dans toute la province. Les penseurs de chez nous ne craignent plus aujourd'hui de proclamer notre vocation agricole, et le peuple — celui de la campagne comme celui des villes — a cessé enfin de considérer le bonheur comme l'apanage exclusif des citadins.

Ce revirement d'opinion est fort salutaire, car, depuis cinquante ans, notre condition devenait de plus en plus précaire: la population rurale, jadis quatre fois plus considérable que la population urbaine, lui est inférieure aujourd'hui. Il s'en est suivi que la production agricole, principe de toutes les autres, a baissé constamment et que le coût de la vie s'est élevé dans des proportions alarmantes. Les difficultés économiques ont rendu la vie intenable à nos compatriotes, qui sont allés par centaines de milliers servir dans les usines ontariennes et américaines.

Grâce à une fermeté admirable, un grand nombre de ces frères émigrés ont conservé leurs aspirations et leur caractère français; mais combien ont failli en présence d'obstacles quasi insurmontables? Quelques-uns d'entre eux ne se sont-ils pas crus obligés de traduire leur nom en anglais?

De leur côté, ceux de nos compatriotes qui ont déserté la campagne pour aller vivre dans nos villes sont aujourd'hui, pour la plupart, des facteurs bien amoindris d'action française. En contact continu avec des populations plus ou moins cosmopolites, ils sont portés à voir dans la fierté de race le fruit d'un préjugé inutile sinon nuisible par le tourbillon des affaires quotidiennes, ils n'ont cure de l'idéal national; vivant dans des conditions hygiéniques et morales bien inférieures à celles de la campagne, ils n'ont pas cette forte constitution physique qui engendre les générations nombreuses et viriles; plongés dans un monde où la mode gouverne en tyran, ils ont tôt fait de lui sacrifier les traditions ancestrales.

Cette expérience n'est pas nouvelle. Aussi loin que l'on peut remonter dans l'histoire des peuples, on constate les mêmes phénomènes. C'est pourquoi les chefs d'État patriotes et clairvoyants ne se sont jamais contentés de bâtir des villes et de construire des monuments: ils ont toujours lancé à la conquête du sol le plus grand nombre possible d'agriculteurs, afin d'agrandir le domaine utile de la patrie.

Et si les Français ont aujourd'hui le plaisir d'entendre le verbe de France, lorsqu'ils abordent nos rives, ils le doivent à Louis Hébert qui, en 1617, laissait le superbe Paris pour venir défricher la première terre de la Nouvelle-France; ils le doivent à tous ceux qui, comme lui, ont apporté ici les bonnes coutumes françaises; ils le doivent encore aux descendants de ces braves pionniers, qui ont toujours eu pour leur terre et leurs traditions un même culte jaloux; ils le doivent enfin à nous tous, qui conservons à force de lutttes la civilisation française en Amérique, mais spécialement à nos compatriotes des campagnes, qui restent toujours les plus réfractaires aux théories et aux manœuvres antifrancaises.

En effet, la population rurale est essentiellement traditionaliste: elle accepte les diverses formes de progrès, mais avec une certaine défiance qui prévient les emballements dangereux; elle est profondément religieuse et ne conçoit pas la vie sans religion; elle parle d'abord très bien sa propre langue et apprend les autres dans la mesure où elle en a besoin; elle remercie le Ciel en voyant se multiplier au foyer les petites têtes blondes et brunes. Elle constitue, en somme, le meilleur fonds de la race, la raison de toutes ses espérances.

* * *

Si la population des campagnes est la meilleure gardienne de la langue et des traditions françaises, force nous est de conclure que la multiplication des foyers ruraux par la colonisation est un excellent moyen d'action française; il ne serait peut-être pas téméraire de dire que c'est le meilleur.

Mais il ne suffit pas de parler de colonisation non plus que d'orienter vers les terres neuves des compatriotes qu'on y laissera mourir de misère. Depuis quatre-vingts ans, grâce à l'initiative de quelques bons patriotes, il y a eu de beaux mouvements régionaux qui ont été efficaces; mais l'élan n'était pas assez général; le public s'est trop désintéressé de

la colonisation et — conséquence fatale — les gouvernements l'ont négligée.

Dorénavant, pour obtenir les meilleurs résultats, il faudra recourir à l'initiative privée d'abord, puis à l'initiative publique ensuite.

L'initiative privée — celle qui nous intéresse pour le moment — doit être coordonnée. Pour cela, nous ne voyons rien de mieux à faire que de fonder des "cercles de colonisation" procédant tous suivant un programme à peu près semblable. La création, l'entretien et surtout le fonctionnement de tels cercles nécessiteront des sacrifices, nous l'admettons, mais il ne faut pas oublier que la colonisation est un besoin pour tous, pour le citadin et le villageois comme pour le colon lui-même. Or, si tous en profitent, il est juste que tous y contribuent. Les entreprises de colonisation réussiront dans la mesure où on en fera une œuvre de solidarité nationale.

Les cercles de colonisation s'occupent de recruter et de choisir les colons; ils facilitent à titre d'intermédiaires, l'obtention des lots, ils plaident, au besoin, la cause du colon et lui adoucissent autant que possible les conditions d'existence durant les premières années de défrichement.

Un de ces cercles, celui de N.-D. du Chemin, à Québec, est déjà en pleine activité; d'autres sont en voie de formation et il y a lieu d'espérer que dans un an ils seront nombreux.

Il était impossible de faire connaître en cette page l'œuvre que sont appelés à faire les cercles de colonisation. Nous voulions simplement essayer de démontrer qu'ils constituent un excellent moyen d'action française. Plût à Dieu que nous ayons réussi. Ceux qui désirent connaître à fond la nature, le but et le fonctionnement de ces cercles pourront s'adresser à M. J.-N. Gastonguay, professeur à l'Université Laval, Québec, ou au soussigné, 39 rue Saint-Jean, Québec. Tous peuvent être assurés qu'une attention spéciale sera portée à leur demande de renseignements.

Eug. L'HEUREUX.

IL FAUT DES MENEURS

Quand on voyage dans les districts bilingues, où les nôtres constituent la minorité ou simplement la classe pauvre, on est souvent peiné de l'attitude humiliée, battue, écrasée que prend tout ce qui est français. Les enseignes, hôtels, promeneurs et bureaux grands ou petits, anglais

ou français, tout est anglais. Les rares piétons qui parlent français, on ne les entend presque pas, tant ils marchent vite et chuchotent bas. Seules les exclamations anglaises s'étaient, se chantent et dominent sonores et satisfaites: "*c'est rien que de l'anglais.*"

Pourtant, vous aviez entendu dire, chez vous, que dans cette ville-là les Canadiens français formaient le tiers, la moitié, la majorité peut-être de la population; qu'ils pourraient élire plusieurs échevins, et bientôt le maire et le député de leur race, s'ils voulaient s'organiser... Se serait-on vanté? Aurait-on haut brandi des statistiques plus chatoyantes que solides? Nos gens se sont-ils enfuis ou bien assimilés? — Non. En approfondissant l'on constate tout bonnement que nos compatriotes n'ont pas encore confiance en eux, qu'ils ne font pas bloc, qu'ils n'en mènent pas large parce qu'il leur manque des chefs de file, des cadres, un ordre de marche. Il faut un ferment vigoureux à cette pâte affaïssée, un lien de cohésion à tous ces isolés, un serrement de coudes à coudes pour que l'union fasse la force.

Un petit cercle de l'A.C.J.C. serait l'idéal, ou à défaut de cela, un groupe de compatriotes assez marquants, instruits, qui puissent donner confiance aux faibles, prendre les devants, subir les premiers chocs, lutter pour l'école, etc. Il faudrait des médecins français partout aux postes avancés, des avocats en beaucoup d'endroits, des ingénieurs civils, des marchands bien établis, des succursales de nos banques. On doit pouvoir montrer partout de beaux spécimens de notre race, qu'on n'ait pas honte d'y appartenir, qu'on ne croie pas se relever d'un cran à se faire passer pour anglais, et que les enfants n'aient pas des yeux admiratifs pour les seuls étrangers. Des groupes se sont anglicisés, dans l'Ontario, la Nouvelle-Écosse et les États-Unis, parce que français était synonyme de *pauvreté, d'ignorance, de mépris, d'oufrage dur* et de *manières communes*.

Nous avons subi trop et trop désastreusement en dehors de Québec le rôle des pauvres *émigrés* d'Europe, Polonais, Italiens ou Ruthènes, que l'on dédaigne ici. Il nous faut une organisation qui fournisse à tous les centres français éloignés des meneurs, des défenseurs, des *releveurs de moral*, des secondeurs de l'œuvre héroïque de nos colons du Nord, de l'Est et de l'Ouest. Que les nouveaux gradués en médecine de Laval, par exemple, s'assurent donc immédiatement le brevet du bureau fédéral qui leur permettra de pratiquer dans toutes les provinces canadiennes: ils choisiront leur poste ensuite; et il est toujours agréable de pouvoir dire comme cet heureux Esculape, dans l'enthousiasme de sa victoire:

“Je peux pratiquer dans tout le Canada; j'ouvre deux bureaux, l'un à Halifax, l'autre à Vancouver !”

Il fait des affaires d'or dans le Nord-Ontario, il veut un hôpital de Sœurs, il fait du bien et il demande de l'aide.

J. BRUYÈRE.

A PROPOS DE BILINGUISME

Un religieux d'origine hollandaise, élevé sur la frontière belge et qui habite aujourd'hui le Canada, après avoir été missionnaire en Afrique, nous adresse ces notes fort intéressantes :

“HOLLANDE. — L'étude des langues étrangères est fille de la nécessité. Aussi bien, c'est dans les petits pays qu'on trouve ordinairement les gens qui connaissent le plus de langues. Les voyages, les affaires, etc., etc., en sont la cause. Exemple: la Hollande, et plus particulièrement les provinces du Sud, Limbourg et Brabant. Le Limbourg est enclavé entre l'Allemagne et la Belgique wallonne. Aussi, pour sortir de son village, faut-il de toute nécessité savoir l'allemand et le français, en plus de sa langue maternelle, le hollandais. Dans les écoles *primaires*, on enseigne le français et l'allemand; on donne plus ou moins de préférence à l'un ou à l'autre, selon qu'on est plus ou moins près de la frontière allemande ou de la frontière belge. Pour avoir un emploi aux postes, chemin de fer, dans les magasins de gros, ou même comme simple garçon de café ou d'hôtel, il faut connaître les trois langues: hollandais, allemand, français. Si on se rapproche des côtes du Nord, il faut en plus l'anglais, puisque beaucoup de maisons font affaires avec l'Angleterre. Tout ceci n'empêche pas que la langue principale ne soit le hollandais. L'enseignement se donne en hollandais. Jusqu'au temps de la reine Wilhelmine, la langue de la cour était le français. Celle-ci a changé le vieil usage et adopté le hollandais. Elle a encouragé les artistes nationaux et on entend chanter en hollandais aux fêtes de la cour.

BELGIQUE.—Deux langues officielles, le français et le flamand. Depuis un certain nombre d'années, le flamand gagne du terrain. On écrit les journaux dans les deux langues: *Daigbladen. Journaux*. (Il est défendu de donner les titres). Dans les provinces wallonnes, on mettra le mot journaux d'abord, et dans les flamandes, ce sera l'in-

verse. Il en est ainsi pour la rédaction des indicateurs de chemin de fer, tous bilingues. On donne la prééminence à l'une ou à l'autre langue suivant le caractère des provinces.

NYASALAND. — (Colonie anglaise appelée jusqu'en 1904 "British Central Africa Protectorate"). J'y ai vécu de 1901 à 1907 comme missionnaire. La mission s'appelle aujourd'hui Vicariat apostolique du Shiré (nom d'une rivière qui traverse la mission). Ce vicariat compte six résidences de missionnaires de la Compagnie de Marie et plus de cent cinquante écoles dirigées par les Pères, aidés de néophytes-catéchistes. A l'école, on enseigne la langue indigène *d'abord*, et aux plus avancés, ou aux plus intelligents, l'anglais. (Le français leur serait inutile dans ce pays). Il y a différentes tribus ayant leur langue ou dialecte distinct: on enseigne la religion à chacun dans *sa* langue. La langue principale est le Chi-manganja, ou langue des peuples riverains. Elle a été reconnue par les autorités anglaises comme la langue indigène officielle. Presque tous les nègres, même ceux des autres tribus, la savent ou la comprennent très vite; car elle a beaucoup de rapports avec les autres dialectes. En plus du gouverneur qui réside à Zomba, il y a dans la colonie les chefs de districts ou "collectors". Ils sont à la fois percepteurs d'impôts, juges, avocats, etc., etc. Ils sont rois et maîtres et ne dépendent que du gouverneur. Ils sont en contact continuel avec les indigènes. Aussi, bien qu'il soit assez facile de trouver des interprètes nègres ayant appris à cracher l'anglais aux missions protestantes et catholiques, le gouvernement *oblige* ces "collectors" à apprendre la langue des indigènes. Ils doivent, dans les deux ans qui suivent leur arrivée, passer un examen écrit et oral devant un examinateur nommé *ad hoc* (un missionnaire protestant, naturellement), sous peine de n'avoir pas de poste. Aussi, il faut voir comment "on se pousse". Dans les écoles, nous sommes parfaitement libres d'enseigner ce que nous voulons. Il n'y a ni *Règlement XVII*, ni *p'tite Commission*. Les "collectors" de là-bas, d'anciens élèves d'Oxford ou de Cambridge généralement, n'ont pas l'air humiliés de parler aux nègres dans le chi-manganja. Ils en sont fiers, au contraire, et un jour j'entendis l'un d'entre eux jeter à un interprète cette interruption: "Parle ta langue, et ne me parle pas en *broken english*."

PARTIE DOCUMENTAIRE

LA QUESTION BILINGUE ONTARIENNE

La Presse du mardi 30 avril 1918 a publié la note suivante, reproduite subséquemment par divers journaux :

DEUX MISES AU POINT PAR MGR McNEIL

Nous recevons de Sa Grandeur Mgr N. McNeil, archevêque catholique de Toronto, la double mise au point suivante, avec prière de la publier :

La lettre de l'Association Canadienne française d'Éducation d'Ontario, publiée dans la *Presse* de samedi, m'offre l'opportunité de rectifier deux déclarations qui font du tort aux évêques de l'Ontario. La première a trait à un extrait de la lettre de l'honorable M. Hanna, datée du 23 mai 1910, et qui se lit comme suit :

Les évêques s'étaient réunis récemment et avaient formulé des résolutions, et bientôt une députation représentant cette réunion épiscopale se rendrait auprès du gouvernement et lui soumettrait leurs vues.

J'ai pris connaissance de cette déclaration l'an dernier, et, naturellement, j'ai cherché à savoir ce qu'elle voulait dire. Je savais qu'il n'y avait jamais eu de telle réunion d'évêques et que, conséquemment, la déclaration de M. Hanna était fausse. On ne doit pas oublier que la lettre de M. Hanna était le compte rendu d'une conversation qu'il avait eue avec l'évêque de London. C'est de mémoire, et non d'après des notes, qu'il la rapporta, et, sur ce point, sa mémoire l'avait trahi. Lorsque je m'informai à ce sujet, j'appris que l'erreur avait, dans la suite, été corrigée dans une lettre rendue publique. L'important n'est pas de se rappeler ce que M. Hanna a écrit, mais bien les faits. Or, il ne s'est rien passé d'autre que la réunion des évêques d'Ontario, à Peterborough, le 13 janvier 1909, alors qu'il ne fut pas question de l'usage du français dans les écoles.

Voici l'autre déclaration que je voudrais mettre au point :

Les évêques de langue anglaise se réunissent en secret à l'exclusion de leurs collègues de langue française.

Comme je l'ai déclaré plus haut, il n'y eut pas de réunion de ce genre avant mai 1910, et jamais, en aucun temps, il ne fut tenu d'assemblée d'où furent exclus les évêques français. Voici un extrait des minutes de la réunion tenue à Peterborough, en janvier 1909 :

Une réunion des archevêques et évêques de la province d'Ontario a été tenue à Peterborough, le 13 janvier 1909. Y assistaient les archevêques Gauthier et McEvey, les évêques O'Connor et Scollard. Mgr Gauthier fut élu président, par suite de sa séniorité, et Mgr Scollard, secrétaire. Lecture fut faite de lettres des évêques Lorrain, Dowling et Latulipe exprimant leurs regrets de ne pouvoir assister à la réunion, ainsi que de télégrammes, de même nature, de l'archevêque Duhamel et de l'évêque Macdonell.

On n'a jamais essayé d'exclure l'archevêque Duhamel et les évêques Lorrain et Latulipe de cette réunion. L'autre assemblée dont on parle est une légende et n'a pas sa place dans l'histoire.

Ce que je demande, au nom de la solidarité catholique, est un effort conscient pour être justes les uns envers les autres. On ne gagne rien et l'on perd beaucoup, tout au contraire, à attribuer aux adversaires des intentions qu'ils n'ont pas.

Il y a plus d'un mois, le directeur de l'organe de l'Association Canadienne française d'Éducation d'Ontario a publié une brochure. La préface, toute louangeuse, du président de l'Association, est datée du 17 mars 1918. Voici ce qu'on lit dans cette brochure :

En ces dernières années surtout, la convoitise des sièges épiscopaux est la préoccupation suprême d'une forte partie du clergé irlandais et écossais, puissamment appuyé par les têtes dirigeantes de ces races. Ces affamés de l'épiscopat ne cherchent pas, à l'instar des missionnaires de langue française, à s'enfoncer dans les pays de colonisation ou de mission, pour se tailler, dans un domaine vierge mais fécond en difficultés, des évêchés pauvres, mais pleins de promesses pour l'Église. Non, ils préfèrent attendre que les prêtres de langue française aient fondé ces évêchés, aient traversé les années de durs labeurs et de sacrifices;

puis quand le diocèse est assez fort pour donner une récolte consolante, les candidats de langue anglaise se multiplient et, à la faveur d'influences et d'intrigues aussi indlicibles que variées, ils réussissent généralement à s'en emparer. Nous ne citons que les diocèses d'Ottawa, de Winnipeg, de Pembroke, du Sault-Sainte-Marie.

Si nous paraissions être tels aux yeux de Dieu, et s'il est vrai que le Saint-Père peut aussi facilement être induit en erreur ou influencé, alors je dois avouer que toute union entre les catholiques du Canada est à jamais impossible. Mais je suis plutôt porté à croire que l'une et l'autre race ne sont pas aussi méchantes que les extrémistes de l'un et de l'autre côté essaient de nous le faire croire.

† N. McNEIL.

Toronto, 29 avril 1918.

RÉPONSE DE L'ASSOCIATION CANADIENNE FRANÇAISE D'ÉDUCATION DE L'ONTARIO

L'Association Canadienne française d'Éducation de l'Ontario a communiqué à ce propos, la réponse suivante, parue dans divers journaux, le 4 mai et les jours suivants :

Sa Grandeur Mgr McNeil, archevêque de Toronto, a cru de son devoir « de rectifier, » dans la *Presse* de mardi dernier, 30 avril, « deux déclarations qui font du tort aux évêques de l'Ontario ». Ces deux déclarations sont contenues dans la réponse de l'Association Canadienne française d'Éducation d'Ontario au manifeste de Sa Grandeur publié dans la *Presse* le 19 avril 1918. Notre intention, dans cette réponse, n'était certainement pas de faire « tort aux évêques de l'Ontario », mais simplement de rétablir les faits sous leur vrai jour.

L'Association ne veut pas entrer dans une discussion de mots ou d'expressions; elle veut s'en tenir aux faits et aux événements, tels qu'ils sont arrivés, d'après les témoignages les plus autorisés. Avec Sa Grandeur Mgr McNeil, elle veut bien croire que les évêques dont voulait parler Mgr Fallon, dans son entrevue avec M. Hanna, en mai 1910, ne s'étaient jamais réunis. Il y a cependant un écrit dûment signé par M. Hanna, alors secrétaire de la province d'Ontario, qui affirme le fait. Sa Grandeur Mgr McNeil dit : « Cette déclaration de M. Hanna était fausse... C'est de mémoire, et non d'après des notes,

« qu'il (M. Hanna) la rapporta, et, sur ce point, sa mémoire l'avait « trahi. » Il semblerait alors que le dernier mot dans cette affaire devrait être dit par M. Hanna.

Dans l'entrevue de mai 1910, telle que rapportée par M. Hanna, Mgr Fallon aurait dit : « ... qu'afin de faire prendre au gouvernement « l'attitude (sur le bilinguisme) qu'il (Mgr Fallon) croyait être celle de « la grande majorité de l'Église catholique dans la province, les évêques s'étaient réunis récemment et avaient formulé des résolutions et « que bientôt une députation, représentant cette réunion épiscopale, « se rendrait auprès du gouvernement et lui soumettrait leurs vues; « qu'ils avaient résolu de mettre cette affaire au rang d'une question « qui prime toutes les autres, en autant qu'elle les concerne eux et leurs « subordonnés; que, jusqu'à présent, ils avaient laissé faire, mais qu'ils « avaient perdu beaucoup de terrain par leur silence. »

Que cette réunion, dans le sens strict du mot, — « ce n'était » peut-être « pas une assemblée régulière réunie pour discuter quoi que ce soit de particulier, » selon les paroles de Mgr McNeil au sujet de l'assemblée des évêques à Kingston, le 15 août 1910 — n'ait pas eu lieu et que la mémoire de M. Hanna l'ait trahi, nous voulons bien le croire, mais que Sa Grandeur Mgr Fallon n'ait pas exprimé les vues *officieusement connues* de la grande majorité des évêques de langue anglaise de la province; que ces vues seraient exposées au gouvernement par une députation représentant les évêques de cette majorité — la députation du 16 août 1910 probablement — ; que cette majorité des évêques de langue anglaise de la province ait résolu d'une manière officielle ou non de mettre l'affaire du bilinguisme au premier rang, cela reste debout, surtout, après l'affirmation de Mgr Fallon lui-même, le 16 octobre 1910, lorsqu'il dit au sujet de l'exactitude du rapport de son entrevue avec M. Hanna : « Sur les points essentiels, M. Hanna a exposé mes vues « avec une exactitude absolue, et je désire les affirmer de nouveau. » Il nous semblerait que l'attitude de ces évêques sur le bilinguisme devait bien constituer un point essentiel de l'entrevue.

* * *

Sa Grandeur Mgr McNeil désire rectifier une autre affirmation. « Voici, dit-il, l'autre déclaration que je voudrais mettre au point :

« Les évêques de langue anglaise se réunissent en secret à l'ex-
« clusion de leurs collègues de langue française. »

« Comme je l'ai déclaré plus haut, il n'y eut pas de réunion de ce « genre avant mai 1910, et jamais, en aucun temps, il ne fut tenu d'assemblée d'où furent exclus les évêques français. Voici un extrait des « minutes de la réunion tenue à Peterborough, en janvier 1909. »

Il semblerait que Mgr l'archevêque de Toronto veut appliquer ces paroles de l'Association : « les évêques de langue anglaise se réunissent en secret à l'exclusion de leurs collègues de langue française », à l'assemblée des archevêques et évêques de la province d'Ontario tenue à Peterborough le 13 janvier 1909. Sa Grandeur nous permettra-t-elle de lui faire remarquer respectueusement que ces paroles de la réponse de l'Association s'appliquent à l'assemblée mentionnée dans le rapport de l'entrevue de Mgr Fallon avec M. Hanna en mai 1910, ainsi qu'à l'assemblée du 15 août 1910, tenue à Kingston par les évêques des provinces ecclésiastiques de Toronto et de Kingston,¹ sous la présidence de Sa Grandeur Mgr Gauthier et à laquelle des résolutions ont été adoptées exprimant une opposition entière à toutes les demandes du Congrès des Canadiens français, et où Mgr Fallon a été choisi pour aller porter cette résolution au gouvernement.

Nous citons pour preuve :

« Les évêques de langue anglaise se réunissent, en secret, à l'exclusion de leurs collègues de langue française, adoptent des résolutions, Mgr Fallon² rencontre M. Hanna et lui donne l'opinion de « la grande majorité de l'Église, » puis le 15 août, ils tiennent une nouvelle assemblée secrète à Kingston, toujours sans les évêques de langue française, et délèguent Mgr Fallon pour faire connaître officiellement au gouvernement leur opinion sur les demandes des pères de famille canadiens-français. Le gouvernement sait désormais à quoi s'en tenir sur les sentiments de ces évêques qui depuis nombre d'années transigent avec lui. »

Voilà les deux seuls points que Sa Grandeur Mgr McNeil relève dans toute notre réponse. La coopération du congrès des Canadiens français en 1910 et de l'Association d'Éducation avec la « diplomatie épiscopale » de langue anglaise, sur les moyens d'améliorer la situation financière des écoles séparées, n'est pas mise en doute; la démonstration que le congrès des pères de famille ne fut pas une « agitation populaire » n'est pas attaquée; la preuve que ce congrès ne fut pas la

¹ Il n'y a pas d'évêques de langue française dans ces deux provinces ecclésiastiques.

² Mgr Fallon n'a été nommé évêque de London que le 14 décembre 1909, plus de deux mois après la réunion de Peterborough.

cause de l'enquête Merchant et du Règlement XVII n'est pas réfutée, et les documents établissant que la « diplomatie épiscopale » de langue anglaise a demandé et approuvé le Règlement XVII ou son équivalent n'ont pas été contestés.

* * *

A la fin de sa dernière lettre à la *Presse*, Mgr l'Archevêque de Toronto, affirmant son espoir dans l'union entre les catholiques du Canada, dit : « Je suis plutôt porté à croire que l'une et l'autre race ne sont pas « aussi méchantes que les extrémistes de l'un et de l'autre côté essaient « de nous le faire croire. »

Si, par ces paroles, Sa Grandeur veut laisser entendre que les membres de l'Association Canadienne française d'Éducation d'Ontario sont des extrémistes, Elle nous permettra bien de nous inscrire respectueusement en faux contre cette affirmation. La vérité est que l'Association d'Éducation a épuisé tous les moyens possibles et imaginables pour en venir à une entente juste et raisonnable avec les catholiques de langue anglaise et avec le gouvernement, hormis l'acceptation pure et simple du règlement XVII, le décret de mort à brève échéance de tout enseignement français dans les écoles primaires fréquentées par les enfants de langue française. Partie en cause, l'Association, par respect pour des susceptibilités bien légitimes, s'est souvent effacée pour laisser agir des personnages, tant laïques qu'ecclésiastiques, tant catholiques que protestants.

Témoin les projets d'entente qui ont été soumis depuis 1912 seulement au gouvernement de l'Ontario ou aux catholiques de langue anglaise directement ou indirectement, soit par l'Association elle-même ou des amis du gouvernement d'Ontario ou des ministres du gouvernement fédéral, ou des évêques de cette province, en juin, juillet, octobre et décembre 1912, en mai, juin, juillet 1913, en août, septembre, octobre, novembre 1914, en juin et juillet 1915, en mars 1916, en janvier et mai 1917. Il serait trop long de rentrer dans les détails de ces différentes propositions, il suffit de les mentionner pour montrer que l'Association a épuisé tous les moyens de conciliation possibles. Toujours, ces offres d'entente ont été rejetées. Ce n'est donc pas dans l'Association d'Éducation que l'on trouvera les extrémistes dont parle Mgr McNeil.

D'autre part, il serait peut-être bon de connaître quelle tentative définie de conciliation et d'entente la « diplomatie épiscopale » de lan-

gue anglaise a faite pour faire disparaître les difficultés. A notre connaissance, on ne nous a fait que deux offres, celles de Mgr l'Archevêque de Toronto qui proposait en premier lieu d'ajourner la revendication de l'enseignement du français dans les écoles primaires pour ne nous occuper que de la question des taxes, et en second lieu, d'accepter le règlement 17 et d'en tenter l'application pendant cinq ans. Il ne faut pas être extrémiste pour comprendre que ces deux propositions ne sont pas des tentatives de conciliation mais tout simplement la soumission complète à un arrêt de mort.

L'Association n'a brisé avec personne. Elle désire ardemment l'union. Elle la croit possible et même très facile; elle a fait jusqu'ici pour y arriver tout ce qui lui a paru légitimement opportun. Elle est prête à continuer. Il lui semble que si les autres intéressés voulaient y mettre autant d'esprit de conciliation et de bonne volonté, l'union ne tarderait pas à régner dans la justice et la charité.

L'Association Canadienne française d'Éducation d'Ontario.

(Signé :) A. GRENON,

Ottawa, 2 mai 1918.

Secrétaire.

RÉPONSE DE M. FOISY

M. Foisy, mis en cause dans la lettre de Mgr McNeil, avait publié dans le *Droit* du 2 mai la réponse suivante, que nous reproduisons avec son titre et ses notes :

QUELQUES PRÉCISIONS NÉCESSAIRES

Mgr McNeil, archevêque de Toronto, dans la *Presse* du 30 avril, publie ce qui est intitulé « Deux mises au point », en réplique à la réponse de l'Association Canadienne-française d'Éducation d'Ontario. Nous sommes certains que l'Association d'Éducation se chargera d'expliquer convenablement ces deux mises au point. Cependant, le dernier article de Mgr McNeil se termine par les paroles suivantes :

« Il y a plus d'un mois, le directeur de l'organe¹ de l'Association Canadienne-française d'Éducation d'Ontario, a publié une brochure.² La préface, toute louangeuse, du président de l'Association, est datée du 7 mars 1918. Voici ce qu'on lit dans cette brochure :

« En ces dernières années surtout, la convoitise des sièges épiscopaux est la préoccupation suprême d'une forte partie du clergé irlandais et écossais puissamment appuyé par les têtes dirigeantes dans les races.

« Ces affamés de l'épiscopat ne cherchent pas à l'instar des missionnaires de langue française à s'enfoncer dans les pays de colonisation ou de missions pour se tailler, dans un domaine vierge, mais fécond en difficultés, des évêchés pauvres mais pleins de promesses pour l'Église. Mais ils préfèrent que les prêtres de langue française aient fondé ces évêchés, aient traversé de longues années de labeur et de sacrifices, puis, quand le diocèse est assez fort pour donner une récolte consolante les candidats de langue anglaise se multiplient et à la faveur d'influences et d'intrigues aussi indicibles que variées, ils réussissent généralement à s'en emparer. Nous ne citons que les diocèses d'Ottawa, de Winnipeg, de Pembroke, du Sault Ste-Marie. »

« Si nous paraissions tels aux yeux de Dieu, et s'il est vrai que le Saint Père peut aussi facilement être induit en erreur ou influencé, alors je dois avouer que toute union entre les catholiques du Canada est à jamais impossible. »

* * *

Ces lignes détachées de la brochure que nous venons de publier ne sont pourtant que l'expression d'un fait de notoriété publique connu aussi bien ici qu'à Rome. Cependant, il semble, par la lettre de Mgr McNeil à la *Presse* et par d'autres lettres reçues, qu'il est nécessaire de faire certaines précisions afin qu'on soit bien certain que ces lignes ne contiennent pas une affirmation faite à la légère sans être appuyée sur les faits.

¹ Le *Droit* n'est l'organe d'aucune association, pas plus de l'Association d'Éducation que d'une autre. Il peut avoir les mêmes idées et le même programme que l'Association d'Éducation, c'est tout naturel, puisqu'il n'existe que pour la défense des intérêts français et catholiques, mais l'Association d'Éducation n'endosse la responsabilité que des articles qu'elle y publie sous sa signature.

² Cette brochure, intitulée « Le Catholicisme en Ontario », est actuellement en vente au *Droit*, au *Devoir*, à l'*Action Catholique* et dans toutes les principales librairies, au prix de 25 sous l'unité, plus deux sous pour frais de port. Réduction pour commandes considérables.

Nous disons dans notre brochure : « En ces dernières années surtout, la convoitise des sièges épiscopaux... etc. » Nous aurions pu facilement dire que cette convoitise existe depuis les premiers jours où le clergé irlandais s'est senti assez fort pour jouer un rôle quelconque dans l'Église canadienne. Cette course aux évêchés date de très loin et les documents que nous avons sous les yeux le démontrent d'une façon irréfutable. Nous allons en donner quelques exemples.

Ainsi, dès 1855, vingt prêtres du diocèse de Kingston, réunis en assemblée, décident d'adresser une lettre à Son Éminence le Cardinal Franzoni, pour lui démontrer qu'il est « nécessaire pour le bien de l'Église, que les évêques de langue française de Toronto, et de Bytown (Ottawa), soient remplacés par des évêques de langue anglaise. » La lettre, datée du 4 septembre ajoute « qu'il y a parmi les prêtres de langue anglaise, des hommes qui ont toutes les qualifications nécessaires pour faire de bons évêques. »

Mgr Phelan, évêque de Kingston, alors, dit de ces prêtres, dans une lettre à Mgr Guigues, évêque d'Ottawa : « Pouvez-vous être surpris que des personnes ambitieuses et qui n'aspirent qu'aux honneurs aient pu écrire un semblable mémoire ? »

Le 24 février 1897, Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa, est obligé d'adresser à Son Éminence le cardinal Ledochowski, un mémoire répondant à des prétentions d'évêques de langue anglaise, demandant la division du diocèse d'Ottawa de façon à pouvoir y placer un évêque de leur langue. Dans ce même mémoire, Mgr Duhamel disait que « depuis vingt-cinq ans, ce travail se faisait. »

« Dès 1882, dit Mgr Duhamel, lorsqu'il s'est agi de l'érection du vicariat apostolique de Pontiac, j'ai dû m'opposer devant la S. Congrégation de la Propagande à leurs prétentions (des Irlandais) inqualifiables, comme l'avait déjà fait, sur son lit de mort, mon vénérable prédécesseur. »

En 1881, l'archevêque de Toronto et ses suffragants, dans une lettre adressée au Saint Siège, au mois de juillet, font de nouvelles instances dans ce sens. Ils affirment que les évêques de langue anglaise sont plus aptes à traiter avec les hommes d'État, les affaires intéressant la religion, que les évêques canadiens-français et ils voudraient laisser entendre que les Canadiens français, en général, ne sauraient soutenir efficacement les droits de l'Église auprès des autorités civiles.

Cette même prétention injuste à l'égard des évêques de langue française se retrouve presque mot à mot, dans le mémoire irlandais adressé au Cardinal Merry del Val, le 17 juin 1905.

* * *

Comme on le voit, les intrigues autour du diocèse d'Ottawa ne datent pas d'hier, et nous avons des raisons de croire qu'elles n'ont pas cessé, même depuis la nomination d'un titulaire de langue anglaise.

Il y a une région, cependant, où les évêques de langue française ont toute liberté d'agir, et les lignes citées par Mgr McNeil y font allusion quand nous disons : « Ces affamés de l'épiscopat ne cherchent pas à s'enfoncer dans les pays de colonisation ou de mission...etc. » Dans ces régions, la course aux sièges épiscopaux n'existe pas encore.

Il n'y a pas eu de candidat de langue anglaise aux postes avancés de la foi et de la civilisation du Keewatin, de l'Arthabaska, du McKenzie, du Yukon.

Tant que l'Ouest, le Manitoba, l'Alberta, la Saskatchewan ont été dépourvus de chemins de fer, tant que les diocèses que contiennent ces provinces n'ont pas été organisés, les candidats de langue anglaise ne se présentaient pas. La course a commencé quand un prêtre de la « Catholic Extension Society » a déclaré « que cette région était assez bien organisée pour qu'on songeât à y nommer des évêques irlandais. »

Aussi, cela n'a pas tardé, par la suite. Le nom de Mgr McNally était-il sur le ternat de Mgr Légal? Comment se fait-il qu'il ait été nommé à Calgary? N'y a-t-il pas eu certaines influences étrangères à Mgr Légal?

Quand l'archevêché de Régina a été créé, n'y a-t-il pas eu des intrigues? Qu'est-ce qui faisait écrire au *Catholic Register*: « Rome a dû être bombardée pour avoir consenti à nommer un évêque de langue française! »

N'est-ce pas là le cri d'un homme désappointé?

Quand l'archevêché de Winnipeg a été créé, n'y a-t-il pas eu intervention politique très haute et très puissante en faveur du titulaire actuel?

Quand l'archevêque actuel d'Ottawa a été choisi, son nom était-il sur le ternat de Mgr Duhamel?

Quand Mgr Scollard a été préconisé évêque du Sault Ste-Marie, combien y avait-il de prêtres de langue anglaise dans tout le diocèse? Si l'on consulte les annales du temps, on s'aperçoit qu'il était le seul. Tous les autres prêtres étaient de langue française.

D'autre part, y a-t-il jamais eu de candidature française dans des diocèses à majorité anglaise, comme il y a des candidatures irlandaises dans la plupart des diocèses où le nombre des catholiques irlandais ne demande aucunement une telle nomination ?

* * *

Il ne faudrait pas croire que les lignes citées par Mgr McNeil signifient que les titulaires actuels de certains diocèses ont reçu leur nomination grâce à des intrigues qu'ils avaient savamment combinées. Nous savons que certains intrigants ont été déçus dans leurs espoirs et que d'autres ont été choisis, mais cela ne fait pas disparaître l'intrigue ni la course à l'épiscopat, au contraire.

Enfin, Mgr McNeil dit : « Si le Saint Siège peut être aussi facilement induit en erreur ou influencé, alors, je dois avouer que toute union entre les catholiques du Canada est à jamais impossible. »

Nous ne voyons pas bien la relation entre la cause et la conséquence. Il n'y a aucun rapport. Que le Saint Père soit induit en erreur sur des questions de ce genre, c'est très possible et même probable, son infaillibilité ne s'étend pas à ces questions. L'histoire de l'Église rapporte une foule de cas où Rome a été trompée dans le choix des évêques. Il y a encore aujourd'hui, dans l'Église, autant d'intrigants, d'ambitieux, d'assoiffés d'honneurs que dans le passé, et le fait que le Saint Siège puisse être induit en erreur n'a rien qui puisse diminuer l'autorité, le prestige ou la grandeur de la papauté.

Dans toutes ces affaires d'administration, le Saint Père doit se baser sur les renseignements donnés, et, nous savons que, dans certains cas, les renseignements fournis étaient totalement faux, les chiffres soumis, sous serment, étaient inexacts. De cette manière, le Saint Siège pouvait être induit en erreur, mais tout l'odieux de cette conduite retombe nécessairement sur ceux qui ont fourni les renseignements faux.

Nous ne voyons pas, alors, comment ce fait pourrait empêcher l'union des catholiques de l'Ontario. La meilleure manière de l'obtenir, cette union si nécessaire, ce n'est pas de nier des faits que tout le monde connaît, de nier une conduite que des multitudes de documents inattaquables démontrent, c'est de travailler de tout cœur, à empêcher la répétition de ces faits, à changer cette conduite, à rendre justice à qui justice est due.

J.-Albert FOISY.